

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, à mon avis la seule conclusion que nous puissions tirer de cette réponse c'est que le gouvernement a l'intention de supprimer le régime universel d'allocations familiales à partir de 1980, s'il se maintient au pouvoir jusque là.

**Des voix:** C'est honteux.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Huntington:** C'est fallacieux.

**M. Broadbent:** Il ne nous a pas assuré du contraire. Si le ministre veut nier qu'il en est ainsi, j'aimerais entendre le démenti. A ce sujet, je voudrais lui demander de confirmer que deux décisions ont été prises le mois dernier lors d'une réunion du cabinet, à savoir que l'on mettrait fin au régime universel d'allocations familiales et que les familles modestes ne recevraient pas d'allocations familiales supplémentaires.

**M. Crombie:** Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord être sûr de bien me faire comprendre du député; je l'ai déjà dit deux fois, il n'y aura aucune modification des allocations familiales en 1980.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crombie:** Je veux être certain que le député ne répètera pas la même erreur. Les allocations familiales ne seront pas modifiées en 1980.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crombie:** Deuxièmement, comme je l'ai d'ailleurs affirmé l'autre jour à la Chambre, j'ai manifesté dans les entretiens que j'ai eus avec des membres du gouvernement, notamment avec le premier ministre, mon désir de réformer la politique sociale au cours de la prochaine décennie. Pour y parvenir, il est essentiel que j'étudie avec tous les ministres provinciaux les dossiers dont j'ai déjà parlé, parce que la réforme que j'envisage les concernera. C'est pourquoi la question sera débattue avec tous les ministres provinciaux à l'occasion d'une réunion qui aura lieu à Saint-Jean de Terre-Neuve au mois de janvier.

**M. Broadbent:** J'accepte la mise au point du ministre, mais je voudrais lui signaler qu'à nos yeux une injustice prévue pour 1981 n'est pas préférable à une injustice en 1980.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** C'est du pareil au même. Je voudrais lui poser une troisième question.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Soyez honnête.

**M. Broadbent:** Qui parle d'honnêteté? Écoutez donc votre propre ministre.

[Français]

Est-ce que le ministre a reçu une lettre de son collègue du Québec sur des changements possibles au programme d'allocations familiales, changements qui coûteraient \$1,000 à une famille de cinq enfants dans cette province et, si cela est exact, le ministre pourrait-il dire pourquoi son gouvernement cherche une nouvelle confrontation dans un domaine où il n'y en a pas présentement?

### Questions orales

● (1425)

[Traduction]

**M. Crombie:** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu hier un télégramme que m'avait fait parvenir vendredi le ministre des Affaires sociales de la province de Québec au sujet de rapports de presse selon lesquels le gouvernement allait supprimer le programme d'allocations familiales. Tout comme le député, le ministre des Affaires sociales était dans l'erreur. Nous n'avons pas l'intention de supprimer le programme d'allocations familiales en 1980.

J'ajouterais, monsieur l'Orateur, que la réunion d'hier à laquelle M. Lazure a été invité, avait pour but de discuter des questions qui préoccupent les Québécois. Si le député veut que justice soit faite aujourd'hui et demain, je l'invite à lire un ouvrage intitulé «Women in Poverty»; il y découvrira peut-être pourquoi il importe de réviser les programmes de sécurité sociale. Le gouvernement actuel se doit de réaliser cette révision. C'est une chose qui aurait dû être faite par les députés qui siégeaient à la Chambre il y a dix ans.

#### LES ALLOCATIONS FAMILIALES—LA POSITION DU MINISTRE DES FINANCES

**L'hon. Roméo LeBlanc (Westmorland-Kent):** Monsieur l'Orateur, on serait tenté de demander si la décision touchant les allocations familiales n'a pas été prise au sein du petit cabinet dont le ministre ne fait pas partie. C'est pourquoi j'adresserai ma question au premier ministre suppléant.

Le petit cabinet a-t-il pris une décision conforme à la façon dont le public a réagi au ballon d'essai dont on entend actuellement parler dans les journaux, et le ministre des Finances s'occupe-t-il effectivement des programmes sociaux du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social parce que ce dernier ne siège pas au petit cabinet, et le ministre des Finances songe-t-il à modifier ces programmes pour réduire son déficit?

**L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, si j'étais à la place de l'honorable député, je ne voudrais pas moi non plus admettre aucune responsabilité dans ce déficit. Bref, la réponse est non.

#### LE NIVEAU DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

**L'hon. Roméo LeBlanc (Westmorland-Kent):** Monsieur l'Orateur je voudrais alors poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme le gouvernement semble être obsédé par l'idée de hausser les prix du pétrole, du mazout à chauffage plus particulièrement, et les taux d'intérêt . . .

**Une voix:** Et du poisson.

**M. LeBlanc:** . . . puis-je demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il entend faire ce que nous avons fait il y a un an, c'est-à-dire accorder immédiatement à ceux qui touchent le supplément de revenu garanti une hausse, afin qu'ils ne soient pas obligés d'attendre cet accord chimérique sur l'autonomie énergétique dont on parle en face?